

FORMULAIRE DE DEMANDE DE SERVICES BANCAIRES MOBILES

☐ Airtel
 ☐ MTN

INFORMATIONS PERSONNELLES

☐ Enregistrement		☐ Désenregistrement	
Nom complet du demandeur			
N° de téléphone mobile		B.P	
Adresse e-mail			
Nationalité	N° de carte d'identité / passeport		
Date de naissance	Lieu de naissance		

SÉLECTIONNEZ (✓) LES SERVICES SUPPLÉMENTAIRES* DE BANQUE MOBILE QUE VOUS SOUHAITEZ QUE LA BANQUE AJOUTE À VOTRE MENU DE SERVICES.

☐ Transfert de fonds	☐ Achat de temps de communication	☐ Alertes par SMS
☐ Voir l'historique	☐ Paiement de l'impôt en ligne	
☐ Demande de chéquier	☐ Achat d'électricité <i>N° de compteur</i>	

**Veuillez noter que les services supplémentaires seront ajoutés aux fonctionnalités par défaut offertes dans le cadre de notre plateforme de banque mobile.*

LIEN MONÉTAIRE

J'autorise la banque à relier mon compte MTN Mobile Money / Airtel Money à mes comptes bancaires suivants.

NUMÉROS DE COMPTE DE I&M BANK RWANDA À RELIER

Compte N°1	
Compte N°2	
Compte N°3	
Compte N°4	
Compte N°5	

OBSERVATIONS / RÉACTIONS

--

A L'USAGE EXCLUSIF DE LA BRANCHE

Nom		Date et Signature	
-----	--	-------------------	--

CONDITIONS D'UTILISATION DES SERVICES BANCAIRES MOBILES

CHAMP D'APPLICATION ET APPLICATIONS

L'utilisation des services bancaires mobiles de I&M Bank (Rwanda) Ltd mis à la disposition de ses clients par I&M Bank (Rwanda) PLC. est à tout moment régie par les conditions générales suivantes :

Les présentes conditions générales sont conclues entre I&M Bank (Rwanda) Ltd et le client et s'ajoutent et ne dérogent pas aux autres conditions générales relatives à tout compte du client.

Dans les présentes conditions générales, les termes **"nous"** ou **"notre"** désignent I&M Bank (Rwanda) PLC et le terme **"vous"** désigne le client.

Nous déterminerons ou spécifierons de temps à autre, à notre discrétion, l'étendue et les caractéristiques des services bancaires mobiles et nous sommes en droit de les modifier, les étendre ou les réduire à tout moment, après vous en avoir informé.

Votre utilisation des services bancaires mobiles doit être conforme aux présentes conditions générales et signifie que vous les reconnaissez et les acceptez. Ces conditions générales s'ajoutent au Règlement général d'exploitation. Nous vous fournissons un mot de passe unique pour vos services bancaires mobiles. Ces services comprendront les opérations suivantes:

1. Demande de solde
2. Mini relevé
3. Virement inter-comptes
4. Achat d'électricité/EWSA
5. Transfert de fonds
6. Achat de temps de communication
7. Demande de chèque
8. Taux de change
9. Détails du prêt
10. Paiement de l'impôt sur le revenu

Tout autre service que I&M Bank (Rwanda) PLC peut conseiller de temps à autre.

Les services bancaires mobiles peuvent, sans préavis, être suspendus ou résiliés par nous pour quelque raison que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, des données non valides, la fermeture du compte concerné, une panne, une maintenance, une modification, une expansion et/ou des travaux d'amélioration causés ou initiés par la société de télécommunications concernée en relation avec son réseau ou par tout fournisseur de services en ce qui concerne les services bancaires mobiles, ou pour toute autre raison. Nous n'assumerons aucune responsabilité pour une telle suspension ou résiliation. Les services bancaires mobiles peuvent être résiliés à tout moment par une notification que vous nous adressez par message SMS, par e-mail ou par lettre.

Cette résiliation prend effet dans les deux jours ouvrables suivant sa réception par nos soins.

Nonobstant la résiliation desdits services, le client reste responsable de toutes les transactions effectuées avant cette résiliation sur son compte.

La Banque peut, à sa discrétion, retirer temporairement les services ou y mettre fin, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis au client. La Banque peut, sans préavis, suspendre les services à tout moment lorsque des travaux d'entretien ou de réparation doivent être effectués ou pour des raisons de sécurité. La Banque s'efforcera de donner un préavis raisonnable pour le retrait ou la résiliation.

Nous pouvons mettre fin à cet accord et à votre droit d'utiliser les services bancaires mobiles à tout moment et sans préavis. La fermeture de tous les comptes du client mettra automatiquement fin aux services. Nous pouvons suspendre ou résilier les services sans préavis si le client a enfreint les présentes conditions générales ou si la banque apprend le décès ou l'incapacité juridique du client.

Accessibilité des comptes

Les services bancaires mobiles de I&M Bank (Rwanda) PLC ne seront disponibles que sur tous les comptes existants auprès de la Banque, qu'ils soient ouverts aujourd'hui ou à l'avenir.

Procédures d'accès et de sécurité

Nous ne vous autoriserons à enregistrer qu'un seul numéro de téléphone mobile à la fois. Ceci s'applique aux comptes mentionnés. Toutefois, les titulaires d'un compte commun peuvent chacun s'inscrire aux services bancaires mobiles et recevoir des informations sur le compte commun uniquement.

Vous devez protéger les informations relatives à votre compte en supprimant le texte après l'avoir lu. Vous devez prendre toutes les mesures raisonnables pour vous assurer que vous protégez votre mot de passe à tout moment. Vous ne devez pas divulguer les détails de votre mot de passe à une autre personne, au personnel de la Banque ou à une personne fournissant une assistance technique dans le cadre du service.

Si vous quittez l'application des services bancaires mobiles, celle-ci s'éteindra automatiquement au bout de trois minutes. Une fois que vous avez fermé cette application, aucun détail de votre compte ne sera conservé sur votre téléphone mobile.

Si vous oubliez votre mot de passe, vous devrez vous rendre dans l'agence la plus proche pour obtenir un mot de passe temporaire qu'il vous sera conseillé de modifier. Si vous découvrez ou soupçonnez que votre mot de passe ou une partie de celui-ci est connu de quelqu'un d'autre, vous devez en informer immédiatement la banque en appelant le service d'assistance (ou tout autre numéro que la banque peut vous communiquer de temps à autre à cette fin). La Banque suspendra l'utilisation des Services jusqu'à ce que vous vous rendiez au siège (ou dans une agence) pour le déverrouiller.

La Banque peut modifier la procédure d'accès de temps à autre. Le client accepte et s'engage à être lié et à se conformer à toutes les procédures qui peuvent être émises par la Banque de temps à autre.

Vous devez nous informer sans délai de toute modification des informations que vous nous avez fournies en rapport avec les services bancaires mobiles ou aux fins de celui-ci, y compris les détails de votre numéro de téléphone mobile désigné (et de l'entreprise de télécommunications qui le fournit ou en assure le service). En outre, vous devez nous informer rapidement de la perte ou du vol de votre téléphone portable en appelant ou en envoyant un SMS au service d'assistance au 3227 ou en vous rendant dans une agence.

Nous ne pouvons être tenus responsables de toute perte ou réclamation résultant de la transmission d'informations dans le cadre des services bancaires mobiles au numéro de téléphone mobile désigné ou avant la réception d'une notification de perte ou de vol. Après réception d'une notification de perte ou de vol, vous n'aurez plus aucune responsabilité à condition d'avoir agi de bonne foi et avec tout le soin et la diligence raisonnables en protégeant le numéro de téléphone mobile désigné et en nous signalant rapidement sa perte ou son vol.

Nous n'assumerons aucune responsabilité en cas d'échec ou de retard dans la transmission des informations ou en cas d'erreur dans ces informations, à moins que cela ne résulte d'une négligence ou d'un manquement délibéré de notre part. En particulier, nous n'assumerons aucune responsabilité pour les conséquences découlant de toute cause échappant à notre contrôle raisonnable, y compris, sans s'y limiter, l'incapacité de votre équipement de télécommunication à recevoir pour quelque raison que ce soit, toute panne de télécommunication, toute défaillance mécanique, toute défaillance du chemin, tout dysfonctionnement, toute panne, toute interruption ou toute précision de l'équipement ou de l'installation. Vous vous engagez à nous indemniser et à nous dégager de toute responsabilité en cas d'actions, réclamations, demandes, responsabilités, pertes, dommages, coûts et dépenses de quelque nature que ce soit qui pourraient se produire ou que nous pourrions subir, souffrir ou encourir du fait que nous avons accepté de vous fournir les services bancaires mobiles.

Il vous incombe de veiller à ce que personne n'ait accès aux informations confidentielles figurant sur (stockées dans) votre téléphone portable et de nous informer immédiatement en cas de perte ou de vol de votre téléphone portable, ou si vous changez de numéro de téléphone portable. Dans le cas contraire, nous continuerons à fournir des services bancaires mobiles sur le téléphone portable et nous ne serons pas responsables si les informations relatives à votre compte sont portées à la connaissance de quelqu'un d'autre à la suite de cette opération.

Il vous incombe de vous assurer que votre téléphone portable est compatible avec les services. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte causée par l'incompatibilité de votre téléphone portable avec ces services.

Autorisation

Vous nous autorisez irrévocablement et inconditionnellement à accéder à tous vos comptes pour effectuer toutes vos transactions par le biais des services. La Banque fera des efforts raisonnables

pour s'assurer que les informations du client restent confidentielles. Cependant, nous ne serons pas responsables de la divulgation ou de la fuite d'informations confidentielles par d'autres prestataires de services impliqués dans la transaction.

L'autorisation d'enregistrer les détails de la transaction est expressément accordée par le client à la banque. Tous les enregistrements de la banque générés par les transactions découlant de l'utilisation des services, y compris l'heure de la transaction enregistrée, constituent une preuve concluante de l'authenticité et de l'exactitude des transactions.

Le client autorise expressément la banque à effectuer toutes les demandes ou transactions pour et/ou à la demande du client qui sont disponibles pour le client par le biais des services. Toutes les demandes reçues à partir du numéro de téléphone mobile enregistré seront considérées comme émanant du client.

Toute notification que nous vous adressons peut être faite de la manière et par les moyens de communication que nous jugeons appropriés, y compris, mais sans s'y limiter, l'utilisation de matériel de publipostage, de publicité, d'affichage en agence, de communications électroniques telles que le courrier électronique ou via les services bancaires mobiles. Toute notification que vous nous adressez doit être faite par écrit et envoyée à l'agence la plus proche.

Nous nous réservons le droit de modifier ou d'amender à tout moment les conditions générales susmentionnées ou d'introduire de nouvelles. Ces modifications ou amendements entreront en vigueur et vous lieront dès que nous vous les aurons notifiés. Si vous n'êtes pas disposé à accepter ces modifications ou amendements, vous pouvez résilier les services bancaires mobiles moyennant un préavis écrit.

Les présentes conditions générales sont régies et interprétées conformément aux lois de la République du Rwanda.

Frais

La Banque est habilitée à fixer des frais distincts pour les services mobiles de I&M Bank (Rwanda) PLC, qui peuvent être modifiés de temps à autre moyennant un préavis minimum d'une semaine. Les frais sont déduits du compte du client et ne sont pas remboursables.

Clause de non-responsabilité

La Banque est déchargée de toute responsabilité aux cas où:

- Il y a une perte d'informations au cours du traitement ou de la transmission, d'accès non autorisé par une autre personne ou de violation de la confidentialité
- Il y a un manquement ou défaillance de la part des fournisseurs de services ou de tout tiers affectant lesdits services et que la banque ne donne aucune garantie quant à la qualité du service fourni par l'un de ces fournisseurs.
- Le SMS initié par le client ne parvient pas à la Banque.
- La Banque n'est pas en mesure d'exécuter la transaction et n'est pas non plus en mesure d'informer le client en conséquence ou la réponse est retardée.
- La Banque agit de bonne foi sur la base des instructions qu'elle a reçues.

La Banque n'est pas impliquée dans un litige entre le client et le prestataire de services et n'est en aucun cas responsable envers le client de ce litige.

Indemnisation

En contrepartie de la fourniture de ce service par la Banque, le client accepte d'indemniser la Banque et de la dégager de toute responsabilité en cas d'actions, de réclamations, de demandes, de dommages, de coûts et de dépenses que la Banque pourrait à tout moment encourir, subir ou souffrir en conséquence ou en rapport avec tout service fourni au client.

Le client accepte que toutes les dispositions des Conditions générales relatives à la responsabilité de la Banque et à sa limitation s'appliquent aux Conditions générales des services bancaires mobiles de I&M Bank (Rwanda) PLC.

Communications

Toute plainte relative aux services doit être adressée à la ligne d'assistance de la banque (tél : 3227).

Outre la ligne d'assistance de la banque, le client peut également nous informer en se rendant dans n'importe quelle agence bancaire où le compte a été ouvert.

J'accepte les conditions générales relatives aux services bancaires mobiles de I&M Bank (Rwanda) Plc et je les ai imprimés pour mes dossiers.

Nom		Date et Signature	
-----	--	-------------------	--